



Rallycross, 31 Août & 1 Sept.

BON DE COMMANDE de PRESTATIONS VIP 2024

Choisissez la prestation et indiquez les quantités

	Prix HT	Nombre	MONTANT HT
SAMEDI			
RX5 - COTTAGE au Village VIP , Bar Breton	149 €	1	149 €
SATURDAY			
RX3 - TRIBUNE PADDOCK	249 €		
RX4 - LOGE LIGNE DE DÉPART <i>prix par personne, table haute réservée à partir de 4</i>	249 €		
RX1 - LA TERRASSE <i>prix par personne, table haute réservée à partir de 4</i>	249 €		
RX6 - COTTAGE VILLAGE <i>par personne, minimum de 20</i>	249 €		
DIMANCHE			
SUNDAY			
RX5 - COTTAGE au Village VIP , Bar Breton	149 €		
RX3 - TRIBUNE PADDOCK	249 €		
RX4 - LOGE LIGNE DE DÉPART <i>prix par personne, table haute réservée à partir de 4</i>	249 €		
RX1 - LA TERRASSE <i>prix par personne, table haute réservée à partir de 4</i>	249 €		
RX6 - COTTAGE VILLAGE <i>par personne, minimum de 20</i>	249 €		
WEEK END			
RX2 - LOGE dans la TOUR PADDOCK (12) <i>Forfait 12 personnes + 2 accompagnants</i>	7 600 €		
RX2 - Loge dans la TOUR PADDOCK (15) <i>Forfait 15 personnes + 2 accompagnants</i>	9 450 €		
RX7 - LA PANORAMIQUE <i>Loge bord de piste, minimum 20 personnes , 2 jours</i>	299 €		

Fabrice DEVILLERS
06 76 08 13 71
devillers.hors-jeu@hotmail.com

**HORS
JEU** FAIRE
BOUGER
LES LIGNES

TOTAL HT	149,00 €
TVA à 20%	29,80 €
TOTAL TTC *	178,80 €
Acompte de 30% HT	44,70 €
Reste à régler TTC	- 134,10 €

Vos informations

RAISON SOCIALE	<input type="text"/>
N° SIRET	<input type="text"/>
N° TVA	<input type="text"/>

Adresse de Facturation

Adresse 1	<input type="text"/>
Adresse 2	<input type="text"/>
Code postal et Ville	<input type="text"/>

Représenté par :

Nom et prénom	<input type="text"/>
E-Mail	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/>

Date, cachet et signature

Modalités de règlement

- Le solde du règlement doit être fait 2 semaines avant le samedi de l'épreuve.
- Toute annulation de la part du client après cette date fera l'objet d'une retenue de 50% du montant HT de la prestation et toute annulation 10 jours avant le samedi de l'épreuve ne donnera lieu à aucun remboursement.
- En cas d'annulation par l'organisateur pour événement extraordinaire, le remboursement sera pratiqué avec une retenue de 30% du HT.

- Paiement par chèque à l'ordre de : Association Sportive du rallycross de Lohéac
- IBAN : FR76 1444 5202 0008 7289 3016 821 - BIC CEPARFRPP444

Association sportive du Rallycross de Lohéac
Association loi 1901 à but non lucratif. SIRET : 41555009200012
Siège social : La courneuve, circuit de Rallycross, 35550 LOHEAC